



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0781 du 13/11/2017

Arrêté du 28 septembre 2017

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION A LA HORS CLASSE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2017

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du second semestre 2017.

Date d'application : 01/12/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA
HORS CLASSE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2017.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2017



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du second semestre 2017

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Sur la demande de l'intéressé ;

ARRÊTE :

Article premier : l'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale dont le nom suit, est affecté sur un emploi de niveau hors classe et nommé inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Ancienne situation	Nouvelle situation
					Grade	Grade
					Date de prise de rang	Date de prise de rang
					Date d'effet	Date d'effet
ERIC	FOURRIER	817005	AGENT COMPTABLE EN DÉTACHEMENT AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE POLYNÉSIE FRANÇAISE	AGENT COMPTABLE EN DÉTACHEMENT AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS	IDIV CN 4	IDIV HC 2
					22/03/2017	22/03/2017
					22/03/2017	01/12/2017

Article 2 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

Fait à Paris, le 28 septembre 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN